

compte rendu

Vaccination : des perspectives pour prévenir l'antibiorésistance

Laurent MASCARON

Correspondant en infectiologie et vaccinologie
Courriel : l.mascaron@orange.fr

PROPHYLAXIE

Les problématiques de mise en œuvre de la vaccination et de la réduction de l'usage des antibiotiques dans différentes filières ont été présentées lors de la table ronde sur le thème « La vaccination animale au service de la lutte contre l'antibiorésistance », le 15 mars, à Paris, à l'Assemblée nationale, avec la participation de représentants d'organisations agricoles, de la SNGTV*, de l'industrie du médicament vétérinaire et de notre consœur Christine Fourichon (directrice de l'UMR BioEpAR, Oniris). Les freins à l'innovation et l'acceptabilité sociétale de la vaccination ont aussi été abordés. Un premier article (DV n° 1448) a présenté l'importance de la vaccination.

Filière bovine : témoignage d'un vétérinaire praticien

Notre consœur Jacqueline Bastien (praticienne dans le Puy-de-Dôme et présidente de la Commission médicament de la SNGTV*) a fait part de son expérience de la prévention médicale et sanitaire en élevage bovin. Celle-ci constitue selon elle et avant tout traitement « la base du métier de vétérinaire praticien ».

La mise en place de mesures de biosécurité est une priorité afin de diminuer le risque d'émergence et de transmission intra-élevage de maladies infectieuses pouvant nécessiter le recours à des traitements antibiotiques.

Cette maîtrise doit s'exercer à la fois au niveau de l'environnement des animaux (bâtiments et conditions d'élevage) mais aussi de leurs défenses immunitaires (alimentation adaptée et vaccination). « La culture de la prophylaxie médicale est cependant moins répandue en élevage bovin que dans d'autres filières. Les protocoles de vaccination doivent être pragmatiques afin d'être applicables sur le terrain », a-t-elle rappelé.



Laurent Mascaron

◀ **Joël Limouzin** (vice-président de la FNSEA) appelle à poursuivre les efforts de recherche pour une prévention non médicamenteuse et une meilleure biosécurité.



Laurent Mascaron

◀ **Alexandre Merle** (vice-président de la Fédération nationale bovine et président d'Interbev*** Veaux) a présenté les progrès réalisés dans la réduction de l'usage des antibiotiques en filière veaux de boucherie.

Les marges de progrès comprennent l'amélioration des bâtiments si elle est possible (techniquement et financièrement, selon les capacités d'investissement de l'éleveur) et la mise en place le cas échéant d'une vaccination.

Il faudra nécessairement en démontrer les bénéfices pour l'exploitation : plus faciles à objectiver après un épisode pathologique aigu, ils devront être mis en avant lors du bilan sanitaire annuel, avec établissement d'un devis à comparer aux pertes économiques directes et indirectes dues aux affections que la vaccination a pour but de prévenir.

« Le suivi au cours du temps de l'efficacité des mesures de prévention est un indicateur important, qui nécessite un échange de données entre les logiciens des éleveurs (registre sanitaire) et ceux des vétérinaires, et un maillage vétérinaire suffisant en zone rurale pour être opérationnel », a-t-elle souligné.

Point de vue de l'industrie du médicament vétérinaire

Jean-Louis Hunault (président du SIMV**) a déclaré que « les antibiotiques étaient fondamentalement des produits de santé, pour l'usage desquels les vétérinaires sont des référents indispensables ».

Il a reconnu que malgré une part importante du chiffre d'affaires consacré à la recherche (environ 10 % dans cette industrie), des contraintes pèsent sur la disponibilité de certains vaccins, souvent plus rapidement mis sur le marché hors de l'Union européenne, avec des conséquences parfois graves dans les filières frappées par de nouveaux pathogènes ou de nouveaux variants.

« Le médicament est un acteur de la compétitivité de l'élevage et il est nécessaire d'arrêter de le diaboliser et de passer d'un marketing de la peur à un marketing de la valeur », a-t-il conclu.

Point de vue des représentants des éleveurs et des filières de production

Joël Limouzin (agriculteur en polyculture-élevage : viande bovine, lait, porcs) et vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a mis en avant comme vecteurs de santé « l'alimentation et la génétique » davantage que le médicament, « le revenu de l'agriculteur et son bien-être étant étroitement liés à la santé et au bien-être de ses animaux ».

Il a appelé à poursuivre les efforts de recherche pour une prévention non médicamenteuse et une meilleure biosécurité, telle que la quarantaine à l'introduction en production porcine. Il reconnaît « certaines réticences du côté des éleveurs concernant les vaccins » du fait de leur prix (souvent perçu comme élevé), leur disponibilité parfois aléatoire et des préoccupations concernant leur innocuité qui influencent les éleveurs à tort ou à raison.

Les progrès réalisés dans la réduction de l'usage des antibiotiques en filière veaux de boucherie ont été présentés par Alexandre Merle (vice-président de la Fédération nationale bovine et président d'Interbev*** Veaux).

Entre 2013 et 2016, cette utilisation a été réduite de 40 % d'après l'observatoire des usages d'antibiotiques en production de veaux de boucherie mis en place par l'Anses****, l'ANMV***** et l'Institut de l'élevage.

Les prochaines étapes portent sur la formation des éleveurs, l'amélioration des bâtiments d'élevage, une coordination renforcée avec la filière laitière pourvoyeuse des veaux mis en place (historique médical, transport) ainsi que sur les alternatives disponibles comme la phytothérapie.

Evaluation de l'impact de la vaccination pour réduire l'antibiorésistance

Notre consœur Christine Fourichon (enseignante-chercheur à Oniris (Nantes) et directrice de l'UMR Oniris/Inra BioEpAR (biologie épidémiologie et analyse de risque en santé animale)) a confirmé que « la recherche se mobilise pour participer à la lutte contre l'antibiorésistance. Il apparaît à ce propos nécessaire d'évaluer en conditions de terrain l'efficacité des vaccins, en tenant compte de leurs contraintes pratiques d'utilisation ».

Une réforme de l'organisation de certains flux de production (élevages naisseurs parfois très éloignés des ateliers d'engraissement de jeunes bovins) pourrait permettre une meilleure prévention des facteurs de risque et une meilleure traçabilité de la vaccination en amont.

Lors de la séance d'échanges avec le public, notre consœur Arlette Laval (professeur émérite en pathologie du bétail à Oniris, membre de l'Académie d'agriculture) a témoigné « des conséquences positives avérées de la vaccination sur la réduction de la consommation d'antibiotiques chez les animaux monogastriques en production organisée (contrôle des maladies chroniques et des pathogènes immunodépresseurs), comme pour la bursite infectieuse (maladie de Gumboro) en volailles et la mycoplasmosse du porc, la vaccination ayant avantageusement remplacé les traitements antibiotiques séquentiels ».

* SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

** SIMV : Syndicat de l'industrie du médicament et réactif vétérinaires.

*** Interbev : Interprofession bétail et viandes.

**** Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

***** ANMV : Agence nationale du médicament vétérinaire.



Laurent Mascaron

◀ **Notre consœur Christine Fourichon** (enseignante-chercheur à Oniris et directrice de l'UMR Oniris/Inra BioEpAR) confirme que la recherche se mobilise pour participer à la lutte contre l'antibiorésistance.



Laurent Mascaron

◀ « Le médicament est un acteur de la compétitivité de l'élevage. Il est nécessaire d'arrêter de le diaboliser et de passer d'un marketing de la peur à un marketing de la valeur », affirme **Jean-Louis Hunault** (président du SIMV).

La mise en place de mesures de biosécurité est une priorité pour diminuer le risque d'émergence et de transmission intra-élevage de maladies infectieuses pouvant nécessiter le recours à des antibiotiques.



Laurent Mascaron